

L'Eglise catholique et la vie politique en Belgique depuis la seconde guerre mondiale

par Roger AUBERT

Professeur à l'Université catholique de Louvain.



Bien que les autorités ecclésiastiques belges n'aient cessé de répéter que « l'Eglise ne fait pas de politique », la quasi totalité des observateurs sont d'accord pour constater que la Belgique a été depuis un siècle et demi une terre d'élection du « catholicisme politique » et l'un des pays où l'incidence du facteur religieux sur la vie publique a été la plus marquée. Le problème peut être abordé par différents biais, car « l'Eglise », pour un catholique, ce n'est pas seulement la hiérarchie épiscopale mais également le bas clergé — qui, suivant les cas, peut amplifier ou rétrécir les directives épiscopales et dont l'influence, parce qu'il est plus proche des citoyens, est souvent plus grande que celle de la hiérarchie — et aussi — on y insiste de plus en plus depuis le récent concile, mais la réalité théologique et sociologique est bien antérieure à Vatican II — le peuple chrétien. Or, quel que soit celui de ces trois biais sous lequel on aborde la question de l'influence de l'Eglise sur la vie politique en Belgique, la réponse de l'historien et du politiste sera toujours que cette influence a été considérable, du moins jusqu'à une date très récente.

Les catholiques belges, le clergé belge et l'épiscopat belge ont joué un rôle non négligeable aux origines de l'indépendance puis dans l'élaboration de la constitution du nouvel Etat et de la législation qui a progressivement cherché à établir l'équilibre entre les intérêts de l'Eglise et ceux de l'Etat, et dans la suite la vie politique belge a été toujours dominée par les conflits entre cléricaux et anticléricaux, chacun des deux camps estimant très sincèrement que son idéal de vie était compromis par les manœuvres de l'adversaire.

L'Eglise de Belgique, au lendemain de 1830, trouva naturel, compte tenu des incidences morales et religieuses de nombreuses questions dites

« mixtes », de profiter des libertés constitutionnelles et de l'attachement au catholicisme de la majorité des citoyens pour continuer à exercer une influence sur l'orientation des institutions et de la société civile. Les libéraux ne tardèrent pas à réagir et, en vue d'en revenir à ce qu'ils considéraient — à juste titre d'ailleurs — comme la lettre de la constitution, ils s'efforcèrent de restaurer « l'indépendance de l'autorité laïque » dans tous les domaines et en premier lieu dans l'enseignement. Mais ils s'appuyèrent notamment, pour ce faire, sur les loges maçonniques et en outre le sectarisme de la nouvelle génération libérale, qui n'était plus seulement anticléricale mais souvent positivement antireligieuse, amena le clergé belge et la majorité des fidèles à considérer le libéralisme tel qu'il se manifestait concrètement en Belgique comme une véritable anti-religion cherchant à appuyer sa propagande sur l'appareil de l'Etat. Dès lors les catholiques furent bientôt convaincus que, pour riposter à la menace que le radicalisme libéral faisait peser sur l'Eglise et ses œuvres d'apostolat, l'œuvre des œuvres consistait à organiser un parti qui assurerait toute leur efficacité catholique aux libertés constitutionnelles telles qu'ils les comprenaient : pour maintenir l'influence de la religion dans la société, il paraissait nécessaire de commencer par défendre l'Eglise et ses institutions sur le plan politique.

Lorsqu'à la génération suivante l'apparition du socialisme introduisit un nouveau facteur dans la vie politique belge, l'orientation matérialiste du marxisme théorique et les attaques fréquentes contre la religion, dénoncée comme « l'opium du peuple », ajoutèrent des motivations doctrinales à la réaction spontanément méfiante des dirigeants — ecclésiastiques et laïcs — de l'opinion catholique, sociologiquement axés sur le monde rural et les milieux conservateurs. Le clergé fut très vite convaincu, à tort ou à raison, que laisser les masses populaires tomber sous l'emprise des socialistes ne pourrait qu'accélérer le phénomène de déchristianisation qui s'amorçait, avec toutes les conséquences qui en résulteraient au point de vue moral. Et puisque le parti catholique apparaissait comme le principal rempart de l'Eglise et de la foi chrétienne, et notamment comme le seul défenseur efficace de l'école catholique, qui constitua longtemps l'objet principal du débat, il était normal que les évêques ne cessent de rappeler à leurs fidèles la lourde responsabilité qu'ils encourraient s'ils apportaient leur appui à une autre formation politique, même d'inspiration catholique (démocrates chrétiens, d'abord, et par la suite nationalistes flamands et « rexistes », d'inspiration fasciste), la dispersion des votes, dans le système électoral belge, risquant le plus souvent d'avantager les partis adverses. Avec du reste des nuances non négligeables suivant leur tempérament personnel et aussi parfois à la suite d'une évolution de leur stratégie apostolique au cours de leur apostolat, comme Mgr Simon l'a

montré ici même en comparant l'attitude des cardinaux Mercier et Van Roey à l'égard de la politique en général et du parti catholique en particulier (1) : alors que le premier, à la fin de sa vie, mettait de plus en plus l'accent sur l'intériorisation de la vie chrétienne et sur le fait que « la politique n'est pas tout », allant jusqu'à cautionner positivement la coalition, en 1925, des socialistes et de la fraction démocrate chrétienne du parti catholique, le second en revint aux méthodes politico-religieuses traditionnelles et ne cessa d'insister sur la nécessité de la cohésion de toutes les forces catholiques au sein d'un parti unitaire.

Il ne peut être question d'esquisser, même sommairement, les étapes de cette longue histoire et d'ailleurs, à deux reprises déjà, elle a été évoquée dans cette revue avec un certain nombre de détails (2), mais il était nécessaire d'en rappeler la genèse et l'orientation générale pour comprendre les données du problème tel qu'il s'est posé concrètement en Belgique au cours des trois dernières décennies.

*
**

En mettant l'accent sur les valeurs nationales et en amenant à collaborer dans la résistance « celui qui croyait au Ciel et celui qui n'y croyait pas », la Seconde guerre mondiale opéra dans tous les pays un rapprochement considérable sur le plan confessionnel. Il en alla de même en Belgique, bien que, du côté wallon surtout, un certain nombre d'incroyants aient manifesté à plusieurs reprises leur énervement de voir le cardinal Van Roey, archevêque primat, prendre la parole au nom du pays tout entier. Par ailleurs, beaucoup étaient persuadés que les transformations consécutives à cinq années de guerre avaient complètement liquidé les anciens cadres politiques et qu'aux préoccupations nouvelles allait correspondre une transformation complète des anciens partis et un regroupement selon un visage nouveau, correspondant non plus à l'opposition traditionnelle cléricisme-anticléricisme, mais aux options sur le plan économique-social. Cette évolution vers une « déconfessionnalisation » de la vie publique paraissait d'autant plus vraisemblable que la vieille querelle scolaire, qui avait alimenté les controverses politiques depuis un siècle, semblait en voie de s'éteindre dans l'indifférence générale et que, spécialement chez

(1) SIMON A. *L'influence de l'Église sur la vie politique dans l'entre-deux-guerres*, dans *Res Publica*, t. IV, 1962, pp. 387-396. Pour prévenir tout malentendu, précisons que, tout en insistant sur les nuances qui distinguent l'attitude des deux prélats à l'égard de la politique, Mgr Simon ne nie nullement « dans l'essentiel, une continuité : nécessité de l'État unitaire, importance du parti catholique, de l'école, des syndicats confessionnels » (p. 395).

(2) Outre l'article d'A. Simon, cité à la note précédente, voir PLAVSIC W.L.S. *L'Église et la politique en Belgique*, *ibid.*, t. X, 1968, pp. 211-252.

les jeunes, les efforts d'intériorisation de la vie religieuse poursuivis dans les mouvements d'action catholique rendaient de plus en plus intolérables des confusions comme celle qu'illustre un des panneaux de la dernière campagne électorale de l'entre-deux-guerres : « Pour la revalorisation des céréales, votez catholique ». C'est dans cette atmosphère que fut constituée par quelques intellectuels catholiques de gauche, dont plusieurs avaient été actifs dans la Résistance, l'*Union démocratique belge* (U.D.B.). Ses promoteurs espéraient voir naître sur les ruines des anciens partis, dont la problématique leur paraissait aussi vieillie que les hommes, deux grands partis neufs : un parti travailliste, groupant des socialistes et des démocrates chrétiens animés par le désir de réaliser en commun une œuvre de progrès, et un parti conservateur groupant l'aile droite de l'ancien parti catholique et l'ancien parti libéral. A quoi il faut ajouter, chez bon nombre d'entre eux, un état d'esprit que l'un des leurs, professeur à l'Université de Louvain, décrivait à l'époque en ces termes :

« Ce qui s'appelle aujourd'hui l'*Union démocratique belge* ne fut d'abord qu'un groupe de jeunes à la recherche, presque clandestine, d'un climat. Cela date de bien des années avant la guerre et du premier symptôme grave : le Rexisme. Au moment où le Rexisme fit sa brillante apparition, un bon nombre de jeunes étouffaient. Ils n'acceptaient pas de vivre dans cette atmosphère de ghetto, pour parler comme Mounier, séparés des autres hommes, confinés dans un rôle d'écolier obéissant, au service d'intérêts généraux souvent limités à des combinaisons particulières (...). Il est évident que jamais Rex n'eût été possible si certaines valeurs élémentaires et indispensables, notamment le respect intégral de la personnalité d'autrui, le besoin de liberté, le besoin de dépasser le stade des vertus secondaires pour arriver à une morale d'adulte responsable et autonome, n'avaient été dévalorisées au cours des temps par le vieux parti.

Tout cela le petit groupe (d'où devait sortir l'U.D.B.) le comprit. Le conflit le rendit clairvoyant. On aurait tort de croire que cette minorité manquait de foi ou de convictions religieuses ; c'était, au contraire, un groupe de gens qui croyaient ce qu'ils disaient. Mais la leçon de Rex, la réaction si étrange et si invraisemblable de l'ensemble du parti leur fut une précieuse matière à méditation. Ils apprirent qu'une vie spirituelle n'est pas possible là où certaines conditions de vie ne sont pas réalisées, notamment celles qui garantissent l'indépendance morale, la liberté entière des sujets, des conditions de vie suffisantes ; ils identifièrent les bailleurs de fonds du mouvement rexiste et découvrirent parmi eux de bien surprenants mécènes. Tout naturellement, ils cherchèrent autour d'eux. Ils trouvèrent qu'en dehors de ceux qui partageaient leurs convictions

religieuses, il existait beaucoup d'hommes estimant que la première condition de toute vie normale et achevée, de toute destinée vraiment humaine, étaient la liberté et un ensemble d'institutions sociales qui la garantît. Ils retrouvèrent ainsi les bases d'un idéal humain naturel, se rendant compte que, dans l'ère dangereuse que nous traversons, il y a des valeurs humaines avant des intérêts immédiatement politiques. Ils apprirent à estimer les hommes qui pensaient comme eux, avaient les mêmes appréhensions qu'eux et songèrent à un regroupement des forces du pays sur la base des valeurs humaines, indispensables à l'épanouissement humain, indispensables du même coup à un épanouissement spirituel vrai » (3).

La citation peut paraître longue vu l'échec retentissant de l'U.D.B., qui, lors des premières élections de l'après-guerre le 17 février 1946, n'obtint que 2,2 % des voix. Mais si elle ne tarda pas à disparaître comme parti, l'état d'esprit qui lui avait donné naissance subsista chez beaucoup et, après de lents cheminements souterrains, affleura de nouveau 10 ou 15 ans plus tard, dans des conditions plus favorables à son épanouissement, et contribuera à accentuer l'évolution politique de l'aile progressiste du catholicisme belge.

La tentative de l'U.D.B. avait été mal accueillie par la majorité de l'épiscopat belge, et une revue catholique s'étant réjouie de ce que les catholiques belges avaient désormais la possibilité de choisir suivant leurs préférences politiques et sociales entre deux partis offrant des garanties suffisantes au point de vue chrétien et n'étaient donc plus obligés en pratique de s'inféoder en bloc à une formation unique, le cardinal Van Roey protesta aussitôt publiquement, en rappelant le principe dont il devait s'inspirer toute sa vie durant en ce qui concerne l'attitude des catholiques en matière politique :

« A propos de la politique, je voudrais insister sur le devoir actuel d'union de tous les catholiques belges. Deux motifs me pressent de faire cet appel.

D'abord, il est manifeste que nous assistons depuis la libération à une nouvelle poussée d'anticléricalisme (...) C'est donc de la naïveté de croire que l'anticléricalisme est mort chez nous, et par conséquent c'est une erreur néfaste de conclure que les catholiques peuvent abandonner leurs positions et se disperser sur le terrain politique.

Mais il y a une considération plus fondamentale qui dicte aux catholiques le devoir d'union dans la vie politique. Les catholiques en effet

(3) DE GREEF E., *Naissance de l'U.D.B.*, dans *La Revue nouvelle*, t. III, 1946, pp. 81-86, en particulier pp. 82-84.

ont une autre conception de la vie, une autre conception de l'homme, de sa nature et de sa destinée, d'autres principes de morale, que les non croyants (...). A moins de rester isolés sous prétexte de liberté de jugement, s'ils veulent travailler efficacement à réaliser leur programme fondamental de vie, les catholiques doivent commencer par s'entendre entre eux, tout en réservant le plus large accueil à tous les hommes de bonne volonté, de quelque horizon qu'ils viennent, qui sont prêts à collaborer au bien suprême du pays sur les mêmes bases.

En raison de ces motifs, j'estime que les catholiques belges sont tenus par un impérieux devoir d'union et de concorde. Aussi, je tiens à déclarer publiquement que je regrette l'article intitulé *Devant les partis*, qui a paru dans le numéro du 1^{er} octobre de la *Revue nouvelle* : cet article me paraît inopportun et je ne puis approuver le point de vue qui y est exposé » (4).

La raison principale de l'échec de l'U.D.B. ne doit toutefois pas être cherchée dans ce désaveu épiscopal, mais bien dans le profond traditionalisme de l'électeur belge et dans le fait que concrètement les dirigeants du nouveau parti provenaient presque exclusivement de la démocratie chrétienne wallonne, ce qui rendait plus aléatoire encore leur espoir d'un large regroupement travailliste auquel auraient participé un nombre important d'anciens électeurs socialistes.

Si même du côté démocrate chrétien l'U.D.B. recueillit à peine 50.000 voix le 17 février 1946, c'est que, contrairement aux prévisions de beaucoup, le vieux parti catholique avait réussi en quelques mois à se rénover profondément grâce à l'action d'un certain nombre de jeunes qui avaient rompu avec le surnaturalisme un peu béat qui caractérisait trop souvent la jeunesse catholique de l'entre-deux-guerres. Ces jeunes avaient compris trois choses. D'abord que la préoccupation, justifiable d'un point de vue défensif, de maintenir l'unité des catholiques ne pouvait constituer l'unique ni même la principale raison d'être d'un parti digne de ce nom : il fallait mettre l'accent sur les questions de programme et de doctrine. Ensuite, étant donné le « mouvement de l'histoire », comme on aimait à dire à l'époque, ce programme devait être résolument axé sur le progrès social. Enfin, il fallait rompre avec les méthodes des dirigeants de l'ancien parti, trop enclins à compromettre sous le moindre prétexte la hiérarchie ecclésiastique dans des affaires purement temporelles, et, d'une manière plus générale, mieux distinguer la religion de la politique, en d'autres termes il fallait à la fois « déclé-

(4) Discours prononcé devant la Fédération des Femmes catholiques belges le 26 octobre 1945 (cardinal VAN ROEY J.E., *Au service de l'Eglise*, t. VI, Turnhout, 1948, pp. 261-263).

caliser » et « déconfectionnaliser » le parti : les catholiques qui font de la politique devaient se comporter en majeurs sachant prendre leurs responsabilités dans les domaines où ils sont libres d'agir et ils devaient élaborer un programme qui, bien qu'inspiré par la pensée chrétienne, soit susceptible, par ses objectifs d'une portée humaine générale, de rallier d'assez nombreux incroyants. Pour bien marquer cette volonté, certains auraient même voulu éliminer toute référence chrétienne dans la nouvelle dénomination du parti, comme c'était le cas en France pour le M.R.P. (*Mouvement Républicain Populaire*), mais l'opinion flamande, largement majoritaire au sein du parti, ne voulut pas d'une solution aussi radicale. Ainsi réorganisé sur la base du « Programme de Noël » (1945), le *Parti Social Chrétien* (P.S.C.) se présentait en somme au départ comme le parti travailliste dont rêvaient les udébiistes, avec toutefois une notation chrétienne plus marquée et moins d'attaches sentimentales avec les milieux de la Résistance orientés vers l'extrême-gauche. Le vice-président du nouveau parti, qui avait joué un rôle capital dans sa mise sur pied, le caractérisait en effet comme suit :

« Le Parti Social Chrétien s'efforce de réaliser l'idéal conçu par l'Union démocratique belge mais il y emploie des moyens qui lui paraissent tenir plus de compte des possibilités. S'il est impossible que la masse des catholiques fusionne du jour au lendemain avec des groupes autrefois anti-cléricaux, un rapprochement méthodique et systématique peut être réalisé à la condition que le parti cherche toutes les occasions de se placer sur un terrain politique acceptable pour les hommes de gauche et qu'il cherche résolument à les associer à son action, en leur donnant dans le parti et sur les listes électorales des places importantes.

Le programme de Noël montrera d'autre part que le parti est totalement décléricalisé, en ce sens que ses positions de base sont inspirées d'une philosophie personnaliste qui s'accorde sans doute parfaitement avec la doctrine de l'Eglise et les encycliques, mais rassemble aussi beaucoup d'incroyants. Sans être chrétiens, ceux-ci savent bien que les lois du progrès social sont commandées par certaines règles fondamentales qui doivent protéger l'autonomie de la personne humaine, et ils voient comme nous que bientôt chacun devra choisir entre le rassemblement de tous les hommes de bonne volonté autour d'un programme spiritualiste et le glissement insensible vers l'étatisme et un totalitarisme de plus en plus inhumain » (5).

(5) DE LA VALLEE POUSSIN E. *Les catholiques et les partis*, dans *La Revue nouvelle*, t. III, 1946, pp. 3-15, en particulier pp. 13-14.

Le P.S.C. bénéficia à ses débuts d'un heureux concours de circonstances. Il était le seul des trois partis traditionnels à avoir entrepris sérieusement de surmonter la crise de vieillissement dont souffraient depuis de nombreuses années les anciennes formations politiques et son programme, neuf et hardi en divers points, fit bonne impression dans le pays, même chez les adversaires, encore qu'il se bornât à des orientations de principe assez générales, susceptibles d'interprétations très diverses dans le concret. Il bénéficia d'autre part de large sympathies auprès des nombreux partisans de Léopold III à cause de l'attitude très nette qu'il avait prise dans la question royale et profita en outre des voix des anciens partis d'extrême-droite, nationalistes flamands et rexistes, compromis par leur collaboration avec l'occupant, dont les électeurs se recrutaient surtout dans les milieux catholiques. Ces deux atouts, qui expliquent les succès croissants du P.S.C. au cours des premières années de l'après-guerre, qui l'amènèrent à conquérir en 1950 pour une législature la majorité absolue, devaient entraîner à plus long terme des conséquences dommageables et empêcher le P.S.C. de devenir le parti travailliste qu'avaient envisagé au départ les plus dynamiques de ses animateurs.

D'une part, on eut beau jeu dans les milieux de gauche, très liés à la Résistance, de dénoncer le P.S.C. comme « le parti des inciviques », et cette impression fut encore renforcée par les interventions de diverses personnalités ecclésiastiques, surtout en pays flamand, demandant qu'il soit davantage tenu compte des exigences de la charité et même de la simple justice dans les mesures d'« épuration » qui tournèrent trop souvent au règlement de comptes personnels ou politiques. D'autre part, la confusion politico-religieuse qui se manifesta à l'occasion de l'affaire royale contribua fortement à approfondir le fossé entre catholiques et incroyants, qui se regroupèrent en grande majorité qui dans un camp qui dans l'autre. Les autorités ecclésiastiques, malgré leurs sympathies bien connues pour la cause léopoldiste s'étaient cependant abstenues, dans ce dernier cas, de prendre parti officiellement et une lettre privée du cardinal Van Roey, rendue publique par les soins de l'archevêché le 10 mars 1950, à la veille du référendum, indiquait suffisamment aux lecteurs attentifs que, sur le fonds, les catholiques conservaient leur pleine liberté (encore que certains journaux catholiques aient utilisé cette lettre dans l'équivoque). Mais de nombreux membres du clergé, sans parler des dirigeants laïcs d'œuvres et d'institutions catholiques, furent loin d'imiter cette discrétion relative. Des gestes comme l'exposition du portrait du roi Léopold sur certains clochers des Flandres, ne pouvaient pas ne pas être interprétés à gauche, malgré le silence officiel de l'épiscopat, comme une preuve des pressions ecclésiastiques sur le

comportement politique des fidèles, et cela dans une question qui n'était liée en rien ni au dogme ni aux intérêts essentiels de l'Église (6).

Toutefois, si les responsabilités des catholiques, et notamment du clergé, furent incontestables dans l'échec du rapprochement entre progressistes croyants et incroyants, qui avait paru un moment possible au lendemain de la guerre, celles de la gauche furent au moins aussi lourdes. Le directeur de la *Revue nouvelle*, le principal organe des catholiques belges au lendemain de la guerre, qui n'avait pas caché combien il souhaitait une déconfessionnalisation de la vie politique belge (7), était bien obligé d'en convenir dès le début de 1946 :

« Pour que les catholiques pussent sans arrière-pensée se diviser entre deux partis, il fallait avant tout qu'ils eussent des garanties quant au respect des règles du jeu par les autres partis et à l'égard de la défense des droits du spirituel. Cette solution supposait en particulier que les partis adverses renoncent à mener une politique antireligieuse. Il apparaît que ces conditions générales ne se sont pas réalisées et ne sont pas en voie de réalisation. Les partis belges existants sont et restent, à la différence des partis politiques anglo-saxons, des formations à arrière-plans philosophiques, assises sur des fondements doctrinaux opposés. On accuse à longueur de journée les catholiques belges de mêler à leur action politique des préoccupations d'ordre religieux. C'est en partie vrai. Mais dans leur forme actuelle le parti socialiste et le parti libéral sont des *Eglises* et souffrent du même mal, d'un véritable *cléricalisme laïciste* » (8).

(6) Il serait toutefois excessif de nier que la question royale, dans le concret, avait une certaine incidence religieuse, non seulement à cause du respect de l'autorité légitime que prêche la doctrine chrétienne et qui paraissait mis en danger aux yeux de ceux qui estimaient que le roi Léopold « n'avait pas démerité », mais également à cause du manque de *fair-play*, que beaucoup jugeaient moralement injustifiable, avec lequel la campagne antiléopoldiste leur paraissait, à tort ou à raison, avoir été menée. Le cardinal Van Roey évoquait cet aspect des choses lorsque, dans la lettre pastorale du 18 juillet 1951, saluant l'avènement du roi Baudouin, il écrivait que cet événement heureux était aussi une « date douloureuse parce qu'elle marque la fin d'un règne provoquée non pas par le cours naturel des choses, mais par des procédés absolument condamnables. L'abdication du roi Léopold III a été obtenue par une campagne effrénée de calomnies et d'injures, sans souci de la vérité, de la justice et de la charité » (*Au service de l'Église*, t. VII, Turnhout, 1955, p. 454).

(7) Un exemple parmi d'autres. Dans le numéro du 1^{er} octobre 1945 (t. II, p. 259), on lisait : « Aujourd'hui, on s'accorde généralement à estimer que l'époque des partis confessionnels devrait être révolue et que les intérêts supérieurs de l'Église seraient mieux préservés s'ils ne venaient pas se confondre avec des formations politiques déterminées qui trop souvent utilisent à des fins très secondaires la menace d'hérésie et le prétexte du bien des âmes ».

(8) MEUNIER Ph. (= A. Molitor), dans le numéro du 15 mars 1946, t. III, p. 242. Quelques mois plus tard, dans la même revue, une « Rose des vents » intitulée « Les vrais cléricaux » (1^{er} février 1947, t. V, pp. 142-143), dénonçait « un esprit clérical à rebours » en observant, après avoir cité une déclaration de Max Buset, président du

Ce n'est pas le lieu ici de rechercher pour quelles raisons l'anti-cléricalisme, qu'on croyait en voie de régression, reprit très vite après la guerre une nouvelle vigueur : unique ciment possible, au cours de la campagne royale, entre deux partis aux objectifs sociaux aussi divergents que le parti socialiste et le parti libéral ? Alibi en l'absence d'une doctrine cohérente aux plans politique, économique-social et culturel ? Développement inquiétant des institutions catholiques de tout genre, dont il faut bien reconnaître qu'en même temps que leur action éducative et religieuse propre, elles font aussi, même sans le vouloir explicitement, de la propagande pour un parti déterminé, qui est en l'occurrence le parti adverse ? Quoi qu'il en soit des véritables motifs — et sans doute, comme souvent en histoire, ceux-ci furent-ils multiples et complexes —, le fait est en tout cas indéniable. Et c'est une fois de plus, dans la ligne de la tradition plus que centenaire, sur le terrain scolaire que le conflit se concrétisa, en dépit des efforts de quelques socialistes plus perspicaces, mais tout compte fait peu nombreux, tels que C. Huysmans ou P.H. Spaak. Qu'il s'agisse du financement des écoles techniques, des traitements des professeurs de l'enseignement secondaire, du « ramassage » des élèves par autobus ou d'autres sujets de revendication (y compris les obstacles mis à l'établissement sous les auspices de l'Université de Louvain d'un enseignement universitaire au Congo), de nombreux catholiques eurent l'impression qu'en rendant l'exercice de la liberté scolaire impossible en pratique pour les parents incapables de payer de gros minerval, c'est-à-dire la grande majorité des travailleurs, les socialistes cherchaient à imposer de façon sournoise le principe de l'école unique, ce qui, dans la réalité concrète de la société belge du moment, apparaissait à beaucoup non comme le résultat d'une option pédagogique ou sociale mais comme une manœuvre politique cousue de fil blanc, « le parti socialiste, dont les électeurs ne font plus d'enfants, trouvant plus facile de s'arranger pour que les enfants des catholiques viennent à lui par la voie de la déchristianisation », comme le disait sans mâcher ses mots un jeune syndicaliste chrétien, d'autant plus déçu qu'il avait beaucoup attendu, au cours des années précédentes, d'un rapprochement entre catholiques et socialistes. Peu importe que cette interprétation de l'anti-cléricalisme scolaire des partis de gauche soit plus ou moins tendancieuse, l'important est que, psychologiquement, c'est dans cette optique qu'il fut

Parti socialiste, selon lequel la Belgique avant dix ans aurait eu à choisir entre l'idéologie catholique et l'idéologie socialiste : « Comment ne pas appeler cléricalisme cette vue qui fait du socialisme une espèce d'Eglise et qui confond le plan sacré, celui de la destinée finale de l'homme, avec le plan profane, celui de ses activités temporelles ».

apprécié par la plupart des catholiques, et pour commencer, par les autorités ecclésiastiques.

Le point de vue de ces dernières fut exprimé clairement dès les débuts du nouveau conflit dans une lettre pastorale collective du 12 septembre 1948 :

« Considérant que des écoles neutres, moyennes, primaires et gardiennes ont été établies ou sont en voie de s'établir dans de multiples localités du pays, le plus souvent sans nécessité réelle; étant donné qu'on organise en ce moment en faveur de ces établissements une propagande intense et systématique auprès des familles ayant des enfants en âge d'école; les évêques belges ont le devoir de rappeler d'une manière pressante à tous les parents leur responsabilité très grave en ce qui concerne l'éducation religieuse et chrétienne de leurs enfants, et par conséquent en ce qui concerne le choix de l'école ou de l'établissement scolaire où ils les enverront.

L'enseignement et le milieu scolaires exercent une influence profonde sur l'esprit et l'âme des enfants: il importe que l'école développe et alimente la vie chrétienne qu'ils ont reçue au baptême, loin de l'anémier ou de la détruire. La place des enfants baptisés n'est donc pas dans des institutions neutres ou laïques où l'on ne se préoccupe pas de leur éducation chrétienne, mais dans des établissements scolaires où la formation de l'âme va de pair avec le développement de l'intelligence.

Le seul fait qu'un cours de religion est inscrit au programme d'une école ne suffit pas — d'après une déclaration solennelle du pape Pie XI — pour que cette école puisse être jugée conforme au droit des familles chrétiennes, digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. « Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école — personnel, programme et livres — soient régis par un esprit vraiment chrétien, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement. » (Enc. *Divini illius Magistri*). La consigne pour tous les fidèles doit donc être: l'éducation catholique pour toute la jeunesse catholique dans les écoles catholiques » (9).

C'est dans cette optique qu'au printemps de 1950, pour la première fois depuis 1932 (alors également, il s'était agi de réagir contre une offensive sur le terrain scolaire), les évêques belges publièrent une lettre pastorale collective à l'occasion des élections, dans laquelle ils n'hésitaient pas à sortir de la réserve officielle où ils s'étaient tenus depuis cinq ans dans la question royale, afin de tenter de barrer la route à « l'offensive

(9) *Au service de l'Eglise*, t. VII, Turnhout, 1955, pp. 82-83.

antireligieuse » des partis de gauche, offensive qui leur semblait avoir des visées plus larges que le seul domaine scolaire (le développement considérable de la sécurité sociale et de la Santé publique était en effet en train d'ouvrir un nouveau front dans le vieux conflit autour des institutions catholiques et officielles concurrentes). Le texte de cette lettre est intéressant car les évêques ne cherchent pas à dissimuler qu'en agissant comme ils le faisaient — pour des motifs pastoraux — ils intervenaient de façon directe dans les luttes et compétitions des partis :

« Nous croyons remplir un devoir de ministère pastoral en appelant votre attention sur les graves obligations qui s'imposent à toute conscience chrétienne. Pasteurs des âmes, nous n'avons pas comme tels à nous occuper de questions purement politiques et nous nous interdisons en temps ordinaire de nous mêler aux luttes et aux compétitions des partis, sinon pour recommander et inculquer le respect de tous les droits, la justice et la charité envers les personnes et l'union de toutes les bonnes volontés.

Mais, dans la situation critique où se trouve le pays, tous ceux qui réfléchissent un instant doivent se rendre compte de l'importance exceptionnelle que prendront les élections législatives et provinciales prochaines. Elles décideront, de toute évidence, de l'avenir des institutions fondamentales de notre patrie. Elles diront si les menaces de lutte scolaire et d'offensive antireligieuse, proférées dans certains milieux politiques, se réaliseront, au grand dam de la paix des consciences et de la concorde entre citoyens.

Nous demandons donc à tous les hommes et toutes les femmes de bon sens, quelles que soient par ailleurs leurs opinions philosophiques, de considérer la gravité et les conséquences de l'acte qu'ils accompliront en exprimant leur suffrage.

Nous recommandons spécialement à tous les catholiques d'avoir en vue uniquement les intérêts supérieurs qui sont en jeu, de regarder les principes plutôt que les personnes, de ne voter que pour des candidats, dont le programme tient compte des droits de la conscience chrétienne » (10).

La conquête de la majorité absolue par le P.S.C. à la suite de ces élections mit pour quatre ans une sourdine au conflit (du moins chez les catholiques) mais celui-ci se réveilla, plus aigu que jamais, sous le gouvernement Van Acker. Au cours des quatre années qui suivirent, les interventions épiscopales se multiplièrent. Il ne peut être question

(10) Lettre pastorale signée par tous les évêques de Belgique, du 12 mai 1950 (*ibid.*, t. VII, pp. 280-281).

de les suivre en détail (11) et d'ailleurs l'argumentation à laquelle elles recouraient ne contient rien d'original par rapport aux prises de positions antérieures. Bornons-nous à relever trois choses. La première, que l'épiscopat ne se borna pas à alerter les fidèles sur la gravité de la situation, déclarant notamment que les projets en préparation devaient être considérés comme « des lois de pure contrainte, non pas comme des lois justes » (12), et à donner des consignes précises en vue des élections (13) mais qu'il intervint aussi à plusieurs reprises directement auprès du gouvernement, sans donner de publicité à ces démarches. La seconde, que si le cardinal Van Roey fut l'âme de la Résistance, les autres évêques se montrèrent aussi intransigeants que lui, même en Wallonie (14), où certaines voix commençaient pourtant à poser la

(11) On en trouvera la liste complète — elles sont au nombre de 66 pour les années 1954 à 1958 — et les références dans l'inventaire polycopié des *Lettres pastorales des évêques de Belgique, 1800-1961* (publié par les soins du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine et du Centre international d'études de la formation religieuse), livre VII, Archiépiscopat du cardinal Van Roey, t. I, pp. 97-112.

(12) Déclaration des évêques belges au sujet des projets de lois scolaires, dans *Au service de l'Eglise*, t. VIII, Turnhout, 1955, pp. 575-586, en particulier p. 581.

(13) Citons à titre d'exemple les directives données par le cardinal Van Roey le 12 juin 1957 : « Considérant que le gouvernement actuel entrave et contrecarre systématiquement l'influence de la religion catholique et de ses institutions, non seulement en Belgique mais aussi dans les missions du Congo belge ;

» Considérant qu'aucun indice ne permet de prévoir que les partis actuellement au gouvernement, s'ils pouvaient reprendre le pouvoir après les prochaines élections, mettraient fin à leur hostilité et à leur action pernicieuse envers l'Eglise catholique ;

» Considérant que les prochaines élections législatives exerceront dès lors une influence décisive sur la foi et les mœurs des baptisés que Dieu a confiés à notre vigilance pastorale ; nous avons décidé de donner à nos prêtres diocésains et aux religieux les directives suivantes :

1^o Lorsqu'on vous demande si un croyant peut en conscience, lors des prochaines élections législatives, voter pour un parti qui combat ou menace les intérêts religieux et moraux, il faut répondre que cela ne peut se justifier et est en conscience gravement illicite.

2^o Lorsqu'on vous demande si les croyants doivent être unis sur le plan politique, il faut répondre qu'aucune raison d'ordre personnel, économique, sociale, culturel, racial ou politique ne peut, dans les circonstances actuelles, justifier en conscience une scission.

3^o Lorsqu'on vous demande, si un croyant, lors des prochaines élections législatives, peut s'abstenir ou voter blanc, il faut répondre que ce faisant il faillirait gravement à son devoir en une matière importante » (*Au service de l'Eglise*, t. IX, Turnhout, 1961, pp. 326-327).

L'évêque de Bruges, Mgr De Smedt, fut plus explicite encore : aux catholiques flamands qui jugeaient le programme du PSC-CVP trop tiède à l'égard de leurs revendications nationalistes, et qui auraient voulu marquer leur mécontentement en votant pour la *Volksunie*, un parti constitué pourtant en majorité de catholiques, il déclarait que « vu la grandeur des intérêts menacés et la gravité de cette menace, voter pour la *Volksunie* dans les circonstances présentes est péché grave » (*Collectio Epistolarum...Aem. J. De Smedt*, t. II, Bruges, s.d., pp. 107-110).

(14) L'évêque de Tournai par exemple, dans une lettre sur *Le chrétien dans la cité* du 7 février 1955, au chapitre sur « le devoir politique », après avoir insisté sur la nécessité de « maintenir à tout prix une distinction très nette entre d'une part l'action catholique et l'action sociale et d'autre part l'activité d'un parti politique, fût-il d'inspiration chrétienne », ajoutait aussitôt que distinction ne signifie pas

question de savoir si le danger de voir les catholiques isolés dans un ghetto dressé face au monde incroyant n'était pas plus inquiétant encore que le péril dénoncé par la hiérarchie. Une troisième observation doit être ajoutée. Il ne faudrait pas croire que la résistance à l'offensive anticléricale menée au cours de ces années par les partis de gauche fut une réaction purement ecclésiastique, ni non plus une manœuvre des conservateurs pour barrer la route au socialisme au nom de « l'âme de l'enfant », comme cela avait été parfois le cas dans le passé. Ce fut vraiment le peuple catholique qui s'insurgea. Non seulement les syndicalistes chrétiens furent plus d'une fois à la pointe du combat, mais, ce qui est tout aussi caractéristique, le réveil anticlérical fut à diverses reprises dénoncé avec une particulière vigueur par des milieux catholiques peu suspects de cléricisme, qui firent observer que ce qu'il y avait d'inquiétant, par delà les mesures défavorables à l'enseignement catholique ou aux institutions caritatives catholiques, mesures dont le bien-fondé pouvait éventuellement être admis dans certains cas, c'était l'esprit qui paraissait les inspirer, un esprit non plus seulement anticlérical mais proprement antireligieux, dont les manifestations se multipliaient dans la presse socialiste, y compris le *Peuple*, moniteur officiel du parti. Les observations suivantes de Jean Delfosse sont éclairantes pour comprendre la mentalité de nombreux catholiques aux cours de ces années pénibles :

« Lorsqu'ils accusent l'enseignement confessionnel d'être une pépinière de recrutement pour le P.S.C., les socialistes confondent les faits et la cause. Les écoles libres sont fondées pour un tout autre motif que de servir un quelconque parti chrétien, mais chaque fois qu'on les empêche de s'épanouir, elles sont bien acculées à chercher l'aide et l'appui du seul parti qui les défend ; et les parents qui tiennent à pouvoir choisir librement un enseignement chrétien pour leurs enfants, sont bien forcés de tenir compte de l'attitude des partis par rapport à la question scolaire, qu'ils ne considèrent pas comme une question mineure. Non, la question scolaire n'est pas une question politique, mais elle est une question préalable à toute politique. Il est vrai que les incroyants comprennent difficilement que pour les catholiques, il existe deux plans distincts, complémentaires mais qui ne se confondent pas. Pour un socialiste, pour qui les distinctions entre le transcendant et l'immanent,

absolue séparation et que si « les conceptions politiques et les options sociales peuvent varier entre chrétiens, du moment qu'elles ne heurtent pas la conscience, cependant il est des problèmes dont la répercussion humaine et religieuse oblige les chrétiens à réaliser l'unité et à faire le front commun » (*Lettres pastorales*, t. IV, pp. 205-206). Dans le contexte du temps, le sens et la portée de cette consigne étaient clairs.

entre le profane et le sacré, paraissent artificielles, toute question prend beaucoup plus vite un caractère politique. A nous de sauvegarder à travers tout ces distinctions essentielles et de témoigner au maximum en leur faveur ».

Et il ajoutait :

« C'est parce que les libéraux se sont jadis attaqués à l'école chrétienne que le parti catholique s'est constitué. Aujourd'hui, le même phénomène se présente. Ceux des catholiques qui ont plus ou moins quarante ans appartiennent à une génération qui a sincèrement aspiré à déconfessionnaliser la politique, et cela autant pour des raisons religieuses que pour des raisons strictement politiques. Ils sont depuis longtemps très conscients du sérieux handicap que fait peser sur l'évangélisation l'existence d'un parti confessionnel et voient très bien combien l'action politique est entravée par la nécessité de grouper des hommes autour d'intérêts suprapolitiques. Mais les gauches eux-mêmes ont systématiquement découragé ces aspirations ; en réveillant la guerre scolaire, ils ont acculé les catholiques à refaire leur unité politique *en tant que catholiques* » (15).

*
**

Les lignes qui viennent d'être citées sont de 1955. Moins de 10 ans plus tard, un changement notable se constatera dans l'Église catholique de Belgique à tous les échelons, et il ne fera que s'accroître d'année en année.

La première manifestation du nouvel état d'esprit se situa à la fin de 1960. Une grève générale, dont les implications politiques étaient indéniables, ayant été déclenchée pour protester contre un ensemble de mesures envisagées par le gouvernement Eyskens, le cardinal Van Roey fit communiquer à la presse (sans prendre l'avis de ses suffragants, dont certains furent très mécontents de son intervention) un avis dans lequel il déclarait : « Les grèves désordonnées et déraisonnables auxquelles nous assistons à présent doivent être réprochées et condamnées par tous les honnêtes gens et tous ceux qui ont encore le sens de la justice et du bien commun », et qui se terminait par ces mots : « Que les organisations professionnelles et les syndicats, au lieu d'inciter ou de collaborer à la grève, ramènent leurs affiliés dans le droit chemin et à une meilleure compréhension de l'intérêt de tous » (16). Or, si cette intervention

(15) *La guerre scolaire*, dans *La Revue nouvelle*, t. XXI, 1955, pp. 267-278 et note 3.

(16) Appel à nos compatriotes (23 décembre 1960), dans *Au service de l'Église*, t. X, Turnhout, 1961, pp. 309-310.

contribua de fait à briser la grève, elle provoqua deux jours plus tard une protestation publique du président des syndicats chrétiens, A. Cool (17), qui marqua clairement le changement d'état d'esprit qui s'amorçait à l'intérieur des organisations catholiques s'occupant d'intérêts profanes, dans le sens d'une plus grande indépendance à l'égard de la hiérarchie. Peu après fut d'ailleurs constitué le Front commun syndical, ce qui signifiait que les responsables du mouvement ouvrier chrétien ne voyaient plus d'inconvénients majeurs à une certaine collaboration continue avec les socialistes.

Cinq ans plus tard, une insurrection beaucoup plus massive de la base contre une intervention de l'épiscopat dans une matière en relation étroite avec la politique devait se produire à propos de l'Université de Louvain. Les évêques ayant fait part de leur décision relative au sort de la section française de l'Université (18), étudiants et professeurs flamands, bientôt appuyés par une grande partie de la population catholique, prêtres et religieux en tête, répliquèrent avec énergie qu'ils ne pouvaient accepter la solution proposée (19) et, pour reprendre les termes du professeur K. Van Isacker, « la réaction de l'opinion catholique flamande à ce texte fut si violente, unanime et décidée qu'elle a vraisemblablement mis un point final définitif à un certain genre de lettres pastorales » (20).

Dans l'entretemps, une évolution notable s'était produite sur le terrain proprement politique. Le parti nationaliste flamand de la *Volksunie*, objet des anathèmes épiscopaux en 1958, avait vu le nombre de ses électeurs presque doubler aux élections de 1961 et doubler une nouvelle fois lors de celles de 1965 sans que la hiérarchie ait proféré la moindre mise en garde. Et de même, c'est sans la moindre réaction épiscopale officielle qu'aux mêmes élections de 1965 un nouveau parti parallèle du côté francophone, le FDF, était apparu, dont l'unique élu, le sénateur Lagasse, était un professeur en exercice à l'Université catholique de Louvain, tandis que d'assez nombreux catholiques, surtout en Wallonie et à Bruxelles, avaient apporté leurs voix à l'ancien parti libéral réorganisé

(17) « Nous regrettons profondément que certains titulaires de très hautes fonctions croient devoir donner des directives, qui sont bien intentionnées mais qui sont mal venues et n'aident d'aucune façon le mouvement syndical chrétien. Le syndicat chrétien et ses organes, et personne d'autre, déterminent l'attitude que nous devons adopter » (*Met ACV verantwoordelijk voor de toekomst*, Bruxelles, 1969, p. 144).

(18) Déclaration du 13 mai 1966, dans *Pastoralia*. Communications de l'archevêché de Malines-Bruxelles, 23 mai 1966, n° 18.

(19) Pour les détails, voir DERINE R., *Strijd om Leuven. Feiten en eisen*, Utrecht, 1967. Voir également les différents articles et chroniques parus à ce sujet dans la revue *De Maand*.

(20) VAN ISACKER K. *Herderlijke brieven over politiek*, Anvers, 1969, p. 170. L'évêque de Bruges devait d'ailleurs désavouer ultérieurement la déclaration litigieuse.

en 1961 sous le nom de *Parti de la Liberté et du Progrès* (PLP) en renonçant à son traditionnel anticléricalisme pour se concentrer sur la défense de l'ordre établi en matière économique et sociale. Cette mutation rapide de climat s'explique par la conjonction d'une série d'éléments.

En premier lieu, la signature en 1959 entre les trois partis traditionnels d'un « pacte scolaire », compromis honorable et relativement satisfaisant pour chacun des intéressés, qui accentuait la division de la Belgique en deux réseaux d'enseignement étanches mais en enlevant à l'Eglise un motif d'angoisse particulièrement préoccupant. Bien que les tractations actuellement en cours pour la reconduction du pacte montrent que la fameuse « question scolaire » est loin d'être encore entièrement liquidée ni l'anticléricalisme définitivement assoupi, les catholiques vécurent pendant quelques années dans une euphorie qui leur donna l'impression que le P.S.C. avait perdu une de ses principales raisons d'être et que, le danger à présent écarté, l'unité des catholiques au plan politique avait cessé d'être une nécessité, d'autant plus qu'on pouvait raisonnablement espérer que le rajeunissement progressif des cadres du parti socialiste aurait pour conséquence un recul de ce cléricisme à rebours qui avait empoisonné l'atmosphère depuis la fin de la guerre.

Cet important tournant dans la question scolaire coïncida avec une mutation profonde des données politiques en Belgique par suite de l'apparition d'un nouveau clivage, résultant d'une prise de conscience régionale non pas seulement en Flandre mais également en Wallonie et à Bruxelles. Ce clivage « communautaire » a eu pour conséquence de provoquer une sorte d'éclatement à l'intérieur des anciens partis, traversant en quelque sorte les anciens clivages, et surtout de donner naissance à de nouveaux partis, centrés sur l'objectif régionaliste et qui se caractérisent par un recrutement hétérogène tant sur le plan social que sur le plan philosophique et religieux. L'ampleur passionnelle de ce nouveau phénomène — auquel, comme ce fut souvent le cas d'un bout à l'autre de l'Europe depuis le XIX^e siècle, le jeune clergé s'est montré particulièrement sensibilisé — rendait illusoire toute tentative de s'y opposer de front, surtout à un moment où il apparaissait à beaucoup de moins en moins évident que la défense des institutions chrétiennes — et pas seulement de l'école — exigeait encore que les catholiques fissent bloc sur le plan politique. Dans la mesure où notre société semble intégrer toujours davantage l'acceptation de « l'autre » et de ses initiatives sur la base d'un pluralisme institutionnel, les institutions patronnées par l'Eglise paraissent beaucoup moins menacées et certains estiment même que la présence de nombreux catholiques dans les rangs des différents partis en garantit mieux la survie (puisque le parti qui en reviendrait à des positions anticléricales risquerait dès lors de perdre une partie notable de ses électeurs), tout en évitant —

risque inévitable du parti confessionnel — de compromettre la foi dans des aventures politiques au grand scandale des non-croyants et de beaucoup de croyants.

Or, il se fait qu'au moment où un nombre croissant de catholiques belges commençaient à raisonner de la sorte — les uns avec encore beaucoup de prudence, d'autres avec une énergique intransigeance qui n'était pas toujours exempte d'une certaine naïveté — la notion même d'institutions chrétiennes commença à son tour à être remise en question. Au moment où le cardinal Van Roey fut remplacé à la tête de la conférence épiscopale belge par un prélat dont les conceptions pastorales n'étaient pas aussi étroitement liées que les siennes à des institutions de type confessionnel (21), une évolution de la pensée religieuse était en cours, à laquelle la Belgique ne pouvait pas rester étrangère et que le concile Vatican II devait pour une part confirmer. Il s'agissait de la prise de conscience de ce qu'on appelle « l'autonomie du temporel », c'est-à-dire la reconnaissance par l'Eglise du fait que sur le plan des options profanes, les laïcs sont en définitive seuls responsables et doivent pouvoir juger et agir en pleine autonomie, du moment que les exigences fondamentales de la foi et de la morale chrétiennes sont sauves. En particulier, on s'est de plus en plus rendu compte de la difficulté de vouloir baser un programme politique sur la seule « doctrine sociale de l'Eglise », étant donné que celle-ci se borne à énoncer des principes généraux et qu'une conception bien définie de la société ne peut pas dériver automatiquement de la foi chrétienne. Sans oublier d'ailleurs que certains documents sociaux du magistère ecclésiastique (*Mater et magistra* par exemple ou la lettre de Paul VI au cardinal Roy) préconisent en divers domaines des solutions plus hardies que celles qui figurent au programme du P.S.C. et même de certaines institutions catholiques belges à finalité sociale. Ces constatations, allant de pair chez beaucoup de catholiques et de jeunes prêtres avec un souci très vif d'intériorisation et d'« authenticité » du sentiment religieux, les ont amenés à réfléchir davantage au sens des institutions chrétiennes et à se demander si en certains cas le passif du bilan ne risquait pas de l'emporter sur l'actif et si les avantages apostoliques que l'on avait eu en vue jadis en mettant sur pied cet ersatz de chrétienté ne seraient pas mieux atteints aujourd'hui dans un système axé sur la

(21) Ceux qui souhaitent voir le catholicisme belge se débarrasser de l'esprit de ghetto qui a si longtemps imprégné les mentalités relevèrent avec joie dans le message inaugural de Mgr Suenens (décembre 1961) le passage suivant : « Acceptons de travailler en esprit d'équipe et de solidarité envers tous les hommes de bonne volonté qui nous entourent. Soyons larges d'esprit et de cœur et servons Dieu et notre pays avec générosité et dévouement, ouverts à ce grand mouvement de promotion humaine et sociale qui anime notre époque ».

collaboration des croyants et des incroyants au sein d'institutions de type pluraliste.

A ces considérations doctrinales, dont certaines avaient déjà été formulées dès 1956 lors du Congrès de l'apostolat des laïcs de Louvain, sont venues s'ajouter des constatations de fait : la diminution des vocations religieuses allant de pair avec un développement toujours plus considérable des secteurs éducatif et médico-social rendent fort aléatoire la possibilité pour les catholiques de continuer à entretenir un réseau d'institutions parallèles à celles de l'Etat et aussi de plus en plus insupportables, du point de vue d'une utilisation rationnelle des ressources nationales, les doubles emplois qui en résultent inévitablement.

C'est la conjonction de ces divers éléments qui explique la rapidité avec laquelle ont évolué en Belgique au cours des années 60 les idées sur les relations entre l'Eglise et la politique. Le comportement politique concret des catholiques belges depuis une dizaine d'années suffit à prouver qu'il ne s'agit plus seulement de quelques éléments marginaux, et l'absence de réaction de la part de la hiérarchie, voire dans certains cas son accord tacite, constitue un indice complémentaire. Il est d'ailleurs important de noter que les prises de position explicites vont en se multipliant, non plus seulement de la part de groupes plus ou moins informels comme l'Assemblée pour un Concile des Wallons et des Bruxellois (22) ou de ceux qui, sous diverses formes, prônent un « regroupement des progressistes » (23), mais d'organismes beaucoup plus représentatifs comme, pour se borner à un exemple assez récent, le Conseil général de l'Apostolat laïc. Lors de son assemblée générale du 26 septembre 1971, celui-ci a adopté à une très large majorité une déclaration sur le christianisme et la politique où l'on lisait notamment dans les conclusions :

« Le message chrétien comporte des exigences en matière politique mais ne constitue pas un programme politique. Chaque chrétien détermine en homme libre et responsable ses engagements politiques. Il aura, à cause de sa foi, particulièrement le souci de toute action qui libère

(22) Au sujet de cette rencontre, qui s'est tenue le 21 février 1971 à Namur et a déclaré opter pour une société socialiste et vouloir lutter à côté de tous ceux qui luttent pour cet objectif (y compris les communistes, en qui plus d'un catholique de gauche a aujourd'hui davantage confiance que dans le parti socialiste), voir les réflexions, à la fois sympathiques et critiques, de DELFOSSÉ J., dans *La Revue nouvelle*, t. LIII, 1971, pp. 416-422.

(23) Sur la façon — tout compte fait assez complexe et variable suivant les régions — dont le problème se posait dès le milieu des années 60 du côté francophone (où la tendance était plus accentuée qu'en pays flamand, spécialement à Liège et dans le Hautain), voir GOFFART V., *La Démocratie chrétienne en Wallonie*, dans *La Revue nouvelle*, t. XLIII, 1966, pp. 113-139.

l'homme de la misère et des oppressions de toute nature : sociale, économique, politique, militaire, raciale, etc.

L'existence de mouvements ou de structures à référence chrétienne est une des formes possible de l'engagement politique du chrétien. L'engagement dans d'autres mouvements et structures est tout aussi valable. Dans tous les cas, le chrétien s'interrogera ou critiquera son engagement afin qu'il ne devienne pas un obstacle au témoignage de la foi » (24).

Il importe toutefois de noter que l'évolution en cours ne va pas sans à coup et que toute la société catholique n'évolue pas au même rythme. Et qu'en outre certaines données du problème pourraient éventuellement se modifier à nouveau. Analysant la tendance du mouvement ouvrier chrétien à un désengagement à l'égard du P.S.C., resurgence des aspirations vers un travaillisme aconfessionnel qui avaient été vingt ans plus tôt à l'origine de l'U.D.B., le *Courrier hebdomadaire* du C.R.I.S.P. observait en 1967 :

« Les tendances à l'« ouverture » et au « déblocage » que nous avons décelées ne doivent cependant pas nous conduire à penser que les catholiques ne rechercheront plus dans l'avenir à utiliser politiquement l'édifice institutionnel du « monde catholique », dans la mesure où celui-ci est mis en danger. Il existe un contentieux « latent » entre catholiques et non-catholiques et une remise en question du Pacte scolaire peut entraîner un réarmement institutionnel » (25).

Par ailleurs, si les évêques se sont abstenus depuis la fin du conflit scolaire d'intervenir à propos des élections et si plusieurs d'entre eux paraissent enclins à remettre dans une certaine mesure en question les structures typiques d'une « pastorale de chrétienté », ils continuent malgré tout à attacher à celles-ci une importance non négligeable, autorisant éventuellement les catholiques à militer en dehors d'elles mais n'entendant pas qu'on les supprime. La collégialité aidant, ils n'hésitent pas à le rappeler à l'occasion. Deux indices parmi d'autres : la réaction des autorités ecclésiastiques au manifeste des « C.V.P. Jongeren » (Jeunes sociaux chrétiens flamands), dans lequel ceux-ci prenaient position en faveur d'un enseignement commun aux catholiques et non-catholiques sur une base pluraliste, et la récente intervention du cardinal Suenens en faveur des institutions catholiques de santé, qui constituent, à côté de

(24) Texte complet de la déclaration dans *La Revue nouvelle*, t. LIV, 1971, pp. 447-451.

(25) Dossier n° 352-354 du 10 février 1967, p. 46.

l'enseignement, l'autre bastion principal de l'Eglise dans les structures profanes de la société (26).

Quoi qu'il en soit, on peut pourtant, étant donné le nombre d'éléments convergents qui semblent militer dans le même sens et la mutation qui paraît bien irréversible de l'Eglise « posttridentine » vers l'Eglise « post-conciliaire », raisonnablement supposer qu'une page est en train d'être tournée et que le type de relations entre l'Eglise et la politique au cours des années qui viennent sera assez différent de celui que la Belgique avait connu depuis un siècle et demi. Mais ceci est du domaine de la prospective et non de l'histoire. Celle-ci doit se borner à essayer de faire comprendre les termes dans lesquels se pose le problème actuel, en attirant notamment l'attention des esprits trop théoriques sur le poids d'affectivité passionnelle dont le passé a chargé ces termes et dont il serait dangereux de ne pas tenir compte dans une analyse de la situation soucieuse de coller au réel.

(26) On trouvera un clair tableau des institutions et organisations chrétiennes en Belgique dans le Dossier du CRISP cité à la note précédente, sous le titre général : *Structures et évolutions du « Monde catholique » en Belgique.*

